

DÉPARTEMENT
DU CANTAL

Mairie
D'AYRENS



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Liberté - Egalité - Fraternité

Ayrens, le

1918

Monsieur le Préfet,

Je soussignée Jeanne Pauline Marie
Laborie, épouse Capsemoux, propriétaire domiciliée
à Selves, Commune d'ayrens ai l'honneur de prier
Monsieur le Préfet de vouloir bien m'autoriser
à emmener avec moi en Espagne, mon fils
Casimir Marie Marcel Capsemoux, né à Ayrens
le vingt-quatre septembre mil neuf cent sept, pour
permettre à mon mari Capsemoux Frédéric Léon,
négociant à Navacarnero,
de voir son enfant.

Je vous prie, Monsieur le Préfet,
d'assumer de mon profond respect
Marie Pauline Laborie

Le Maire d'ayrens donne un avis très favo-
rable à la présente demande dont il certifie l'exac-
titude.

Fait à Ayrens le 24 mai 1918.

Le Maire
Vidal



Vu à la 2^e D.
sans observation.
Décision de M. le Secrétaire Général,

à Vezès